

TEAMGYM – LETTRE FFGym n°1 – Février 2022

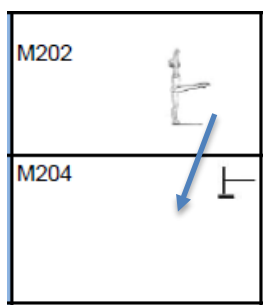
1. Règlement technique 2021-2022 - Précisions

- En **Fédérale C**, le temps d'échauffement sur le plateau de compétition, au Mini-Trampoline et au Tumbling, est le même qu'en Fédérale A et B, soit 2 minutes.
- En **Performance**, le minima total points pour la qualification au championnat de France est fixé à **37 points**.

2. Brochures des Programmes 2021-2025 (version octobre 2021)

Points d'attention :

- **Brochure des programmes Fédéral & Performance** : Précision concernant le groupe élément.
Les porteurs doivent jouer un rôle actif à la fois durant la totalité du groupe élément. Exemple pour le G802 : il faut se fier au texte et non au dessin → Les lanceurs doivent également réceptionner le voltigeur. Il ne doit pas y avoir un groupe qui lance et un groupe qui réceptionne.
- **Brochure des programmes Fédéral** :
 - Annexe 1 – Page 30 : Le maintien M202 n'existe pas. Le symbole présent dans la case M202 correspond au M204.



- Annexe 4 - Page 37 : les pénalités relatives à la table de saut ne doivent pas être prises en compte.
- **Brochure des Programmes Performance** :
 - Page 16 : il faut lire « Si deux éléments, **rentrant dans le calcul de la valeur de difficulté**, sont réalisés après 1 min30, la valeur de la DD (0,5pt) sera attribuée à l'équipe sur la note de difficulté »
 - Annexe 3 – Page 44 : Dans la colonne des difficultés, la DD est manquante
 - Annexe 4 - Page 45 : le total maximum en difficultés en National est de 5,2 au **MT** **et de 5.4 au TU**

3. Modalités de sélection pour les championnats d'Europe TeamGym 2022

La sélection se fait à l'occasion du **FestiGym 2022**.

Les groupes doivent préalablement s'engager via l'application EngaGym et avoir participé aux compétitions interdépartementales/régionales ou régionales/regroupement.

1- Conditions matérielles de déroulement sur le Festigym

- Sol : Praticable 12mx12m (norme EG-TG : 14X16m)
- Tumbling : Piste de tumbling 25 mètres (norme EG-TG : 15m)
Elan de 6 mètres (norme EG-TG : 16m)
- Saut : Table de saut (1,6m ou 1,65m) (norme-EG-TG : de 150cm à 165cm)

Seul les mini-trampolines mis à disposition par la FFGym sont utilisables pour la sélection.

2- Le jugement

La composition du jury est la suivante :

- **Juge arbitre** : juges convoqués titulaires du brevet de juge EG
- Juges de difficultés et de composition : juges de niveau IV convoqués
- Juges d'exécution : Juges club de niveau III minimum. Dans le cas où un club ne peut pas présenter de juge, c'est un responsable régional ou un juge niveau 4 qui officie.

3- Préparation de la compétition

Un entraînement est proposé la veille de la compétition pour la filière Europe.

Un échauffement préalable à la compétition est possible dans le gymnase avant le début de la sélection.

4- Le barème de points

- Chaque équipe doit obtenir un total minimum pour prétendre à une participation aux championnats d'Europe :
 - En catégorie Junior : 38 points minimum
 - En catégorie Senior : 43 points minimum
- Selon la réglementation EG, une seule équipe peut être sélectionnée par catégorie.
- En cas d'ex-aequo sur la place qualificative, les équipes sont départagées selon :
 - Premier critère, l'addition des 3 notes d'exécution ;
 - Deuxième critère, l'addition des 3 notes de difficulté ;
 - Troisième critère, la meilleure note à un appareil sur l'ensemble de la compétition.

5- Les difficultés autorisées :

Les difficultés autorisées sont celles figurant au code de pointage EG.

Cependant les TRIPLES ROTATIONS (également lune double salto et Tsukahara double) ne sont pas autorisées.

4. FestiGym - Informations

Pour rappel, Les clubs **ne souhaitant pas participer à la finale nationale** doivent le déclarer au plus tard lors de leur compétition de région ou regroupement. Au-delà de cette date c'est la réglementation générale de gestion des forfaits qui s'applique (cf. règlement technique TEAMGYM 2021-2022).

- **Jugement**

Pour rappel et conformément au règlement technique TeamGym 2021-2022, chaque club a l'obligation de fournir un juge breveté TeamGym et recyclé par équipe engagée. Ceci est valable dès la première année d'engagement compétitif.

À défaut, la réglementation générale est appliquée, ainsi que l'amende forfaitaire.

- **Répartition Finales A/B/C**

Une première projection de la répartition des équipes en finale A/B par région et par catégorie est réalisée sur la base des engagements enregistrés en janvier en fonction, se référer au tableau en page suivante.

À ce jour, seule la catégorie Fédérale A féminine ouvre une finale B.

Une mise à jour sera effectuée à l'issue des compétitions régionales ou regroupement afin de prendre en compte :

- Les forfaits déclarés à l'issue des régions ou du regroupement ;
- Les équipes en Performance qui ne seront pas sélectionnées car elles n'auront pas atteint le minima de 37 points.

Répartition par finale :

Catégorie / Régions	AUVERGNE-RHONE-ALPES	BOURGOGNE-FRANCHE-COMTE	CORSE	GRAND EST	HAUTS-DE-FRANCE	ILE-DE-FRANCE	NORMANDIE	NOUVELLE-AQUITAINE	OCCITANIE	PROVENCE-ALPES-COTE D AZUR	REGROUPEMENT	Total
Teamgym Fédérale B 10-15 ans	1	1		1	1	3		6			2	15
Teamgym Fédérale B adulte	1	1					2			1	4	9
Teamgym Fédérale B féminine	1	2	1	5	2	4	1	5	2	1	3	27
Teamgym Fédérale B mixte/masculine				2		1		1			2	6
Teamgym Fédérale A 10-15 ans	1	1		1	1	2	1	1			0	8
Teamgym Fédérale A adulte		2		1		1		1	1	1	2	9
Teamgym Fédérale A féminine	2	2	0	2	1	1	1	4	1	1	3	18
Teamgym Fédérale A mixte/masculine	3		1	5	1	2		6	1	2	2	23
Teamgym Nationale C 12 ans et +	3	1		3		4	2	9	1	4	4	31
Teamgym Nationale C Junior	1										0	1
Teamgym Nationale B féminine	2			1		4		9	2		4	22
Teamgym Nationale B Junior					1						0	1
Teamgym Nationale B mixte/masculine	2	1		3	1			5	2		3	17
Teamgym Nationale A 12 ans et +								3		2	1	6

Finale A

Catégorie / Régions	AUVERGNE-RHONE-ALPES	BOURGOGNE-FRANCHE-COMTE	CORSE	GRAND EST	HAUTS-DE-FRANCE	ILE-DE-FRANCE	LA REUNION	NOUVELLE-AQUITAINE	OCCITANIE	PROVENCE-ALPES-COTE D AZUR	REGROUPEMENT	Total
Finale B Teamgym Fédérale A féminine	4	2	0	5	2	1	2	10	0	0	8	34